
LA
semaine
DE
Religieuse
MONTREAL

Sommaire

I Annonces à faire en chaire. — II Solemnités de titulaires. — III Aux prières. — IV Le jubilé : Communication officielle. — V La suppression de l'enseignement congréganiste en France. — VI Chronique sherbrookiennse. — VII Chronique. — VIII Correspondance des Etats-Unis. — IX Avis au clergé. — Ordo des fidèles.

ANNONCES A FAIRE EN CHAIRE**Dimanche, le 24 avril**

S. Marc.

SOLENNITÉS DE TITULAIRES**Dimanche, le 1 mai**

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Fête des titulaires de Saint-Philippe et de Saint-Jacques ; solennité de celui de Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaires de Saint-Philippe (Richmond et Argenteuil) ; solennité de celui de Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Hintonburg).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité des titulaires de Saint-Marc et de Saint-Pierre (de Vérone).

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire de Saint-Philippe (Windsor Mills) ; solennité de Sainte-Catherine (Hathley).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Solennité des titulaires de Notre-Dame-du-Bon-Conseil et de Sainte-Sophie.

J. S.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Girardus, née Marie-Anne Charretier, professe coadjutrice, des Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie, décédée à Hochelaga.

LE JUBILÉ

Communication officielle

LE jubilé accordé au monde catholique par Sa Sainteté le Pape Pie X commencera dans le diocèse de Montréal le 8 septembre prochain et se terminera le 8 décembre, jour anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception.

Messieurs les curés et recteurs d'église peuvent dès maintenant en avertir les fidèles confiés à leurs soins, et prendre les mesures nécessaires en vue des concours et des prédications spéciales, que comporte naturellement ce temps de faveurs spirituelles privilégiées.

Mgr l'archevêque promulguera plus tard l'encyclique du Saint-Père annonçant l'heureuse nouvelle de ce jubilé extraordinaire ainsi que les conditions à remplir pour en gagner l'indulgence.

LA SUPPRESSION

DE

L'ENSEIGNEMENT CONGREGANISTE

EN FRANCE

M Combes, " l'apostat, le possédé " comme l'appelle Eugène Vuillot, dans son journal, a fait voter le projet de loi supprimant l'enseignement congréganiste dans toute la France.

Cette loi inique, flétrie solennellement par le Saint-

Père en présence des cardinaux réunis au Vatican, interdit tout enseignement aux congrégations religieuses d'hommes ou de femmes. Elle prescrit la fermeture des établissements dans lesquels se donne cet enseignement, et décrète la liquidation des biens des associations vouées à l'instruction.

Le crime prévue est donc consommé.

On se rappelle les perfides et spacieuses arguties de certains de nos journaux soi-disant catholiques et de certains visiteurs de marque venus au Canada.

Le mot d'ordre semblait donné. Partout et chez tous l'argumentation était la même.

Il y a, disait-on, en France des congrégations autorisées par la loi et d'autres qui ne le sont pas. Le gouvernement n'entend proscrire ni les unes ni les autres. A celles qui ne se sont pas pourvues des autorisations légales, il dit simplement : " Mettez-vous en règle. Pourquoi hésitez-vous à suivre les associations religieuses qui vous ont devancé dans cette voie ! " Aux autres, il demande certaines déclarations d'ordre administratif, rien de plus.

Et l'on ajoutait avec ensemble : " Dans tout cela, il n'y a pas l'ombre d'une persécution. — Quel mauvais caractère il faut avoir, pour blâmer des mesures destinées au fond à couvrir les congrégations enseignantes de tout l'autorité souveraine des lois ! "

Mais la lâche manœuvre du gouvernement français a été bien vite démasquée.

Les congrégations religieuses, afin d'éviter même jusqu'à l'apparence d'une résistance à la loi, ont fait en masse ce qu'on demandait d'elles.

Celles qui n'étaient pas autorisées ont demandé l'autorisation. — Cette autorisation leur a été refusée. — Elles ont été chassées de leurs écoles à main armée. — Elles ont été dépossédées de leurs biens. — Elles ont été mises sur le chemin de l'exil.

Les congrégations autorisées ont fait les déclarations requises. — Et voilà qu'à leur tour tout enseignement leur est interdit. — Leurs établissements seront fermés au fur et à mesure qu'on pourra les remplacer par des écoles sans Dieu. — Leurs biens seront liquidés, c'est-à-dire volés légalement. — Et ces religieux, ces religieuses, comme les autres, sont condamnés à prendre la route de l'exil.

En un mot, aux congrégations non autorisées, on refuse l'autorisation ; aux congrégations autorisées, on l'enlève. Contre toutes, on édicte des lois infâmantes, on prononce la peine de mort. C'est la proscription, c'est la spoliation.

Et bien naïfs ceux qui pensent que les francs-maçons, maintenus au pouvoir par le peuple français, s'arrêteront là. Non la suppression de l'enseignement congréganiste n'est qu'un acheminement vers la suppression de la liberté de l'enseignement. L'enseignement catholique, quel qu'il soit, sera interdit. Impossible d'en douter ! à moins qu'une intervention de la colère ou de la miséricorde de Dieu ne sauve la France ! ! en arrêtant les persécuteurs dans leur œuvre de ruine morale et religieuse. Car c'est bien ce qu'ils cherchent : la perversion des mœurs et la destruction de la foi.

La France, par la main sacrilège de celui qu'elle a porté au pouvoir, ne vient-elle pas d'arracher le crucifix qui rayonnait depuis tant de siècles dans l'enceinte de ses tribunaux ? N'a-t-elle pas choisi pour perpétrer ce satanique outrage le Vendredi Saint, le jour béni où le Christ mourait sur la croix pour le salut des peuples comme pour celui des individus ? Et n'envoie-t-elle pas son représentant officiel humilié, à Rome même, le Vicaire auguste de Celui qu'elle outrage chez elle ?

En présence d'une telle persécution, quel catholique

pourrait ne pas se sentir indigné et attristé ? Indigné par tant d'injustice, d'ingratitude et de tyrannie. Attristé par les immenses ruines, morales et religieuses, qui vont maintenant s'accumuler de plus en plus. Mais pour nous qui restons attachés à la France par des liens toujours chers, la tristesse et l'indignation ne suffisent pas.

Il nous reste un autre devoir, plus pressant, à remplir vis-à-vis de notre ancienne mère-patrie. Le devoir de la prière.

Nous devons aussi prier pour ces religieux si cruellement éprouvés, et envers lesquels nous avons contracté la dette sacrée de l'admiration et de la reconnaissance.

Il a déjà été parlé de la croisade des chapelets organisée dans le monde entier pour le salut de la France. Pie X a béni cette milice sainte. A nous tous de nous y enrôler.

CHRONIQUE SHERBROOKIENNE

TLS sont rares de nos jours ceux qui font carême. Malgré que l'Eglise, usant de mansuétude, ait beaucoup diminué les rigueurs du jeûne et de l'abstinence, grand nombre encore se font dispenser...ou se dispensent.

Mais le temps du carême n'en reste pas moins propice aux exercices religieux. Il y plane, dans l'atmosphère catholique, comme une pensée générale de pénitence et de prière, et les chrétiens, plutôt faibles souvent que peu croyants, répondent volontiers aux invitations à suivre les stations quadragésimales et les retraites pascales.

A Sherbrooke, à l'église cathédrale et à celle de Saint-Jean-Baptiste, les exercices pieux, qui ont duré quinze jours, ont été présidés et prêchés par deux fils de saint François : le Révérend

Père Huet, de Montréal, et le Révérend Père Edmond, de Québec. Tous les deux ont dû récemment quitter la France sous la pression de cette triste loi *Waldeck*, que le franc-maçon Combes exécute de manière à la rendre encore beaucoup plus triste.

Notre population a goûté la prédication pieuse des *saints Pères*, comme on appelle ces excellents ministres de la parole de Dieu. Quinze jours durant, les églises se sont remplies, les confessions se sont faites et la communion Eucharistique s'est donnée. Il va sans dire que nos fraternités du Tiers-Ordre ont superbement prospéré.

Un jeudi (le 24) nos jeunes gens du Séminaire ont eu l'honneur, à leur Académie, de recevoir et d'entendre les savants et pieux religieux.

Le jeune président de la Société littéraire a salué les Pères en termes appropriés : Fils de la vraie France, vous êtes chez vous en venant chez nous. — Disciples de saint François et frères des Récollets, nos premiers missionnaires, vous n'êtes pas des étrangers aux bords du Saint-Laurent. — Bannis et chassés de votre patrie pour la cause de Dieu, vous avez droit de compter de notre part sur l'accueil le plus sympathique et le plus respectueux.

Le Rév. Père Huet a dit un mot tout simple mais très vrai et qui allait droit au cœur, puis il a passé la parole au Rév. Père Edmond.

Né à Orléans, sous l'épiscopat de Mgr Dupanloup ou peu s'en faut, élevé dans son séminaire et formé aux leçons du grand évêque, le Père Edmond est un maître dans l'art de bien dire et de penser juste. Les avis qu'il a donnés aux élèves sherbrookiens, tout palpitants qu'ils étaient de vie de foi et de vie patriotique, resteront gravés dans leurs jeunes intelligences. Ils les aideront plus tard, c'est certain, — surtout quand viendront sur le chemin du monde les heures tristes et sombres, et nos jeunes gens expérimenteront comme il fait bon à l'âme, quand les amis nous abandonnent, de nous tourner vers Dieu et vers les pensées de la foi !

La Saint-Thomas et la Saint-Patrice ont aussi fourni aux élèves du séminaire diocésain d'heureuses occasions de s'instruire en se récréant.

A la Saint-Thomas, spécialement, une soutenance philosophique a été donnée sur la *possibilité du miracle*, qui mériterait mieux qu'une simple mention d'honneur.

De nos jours où les merveilles incontestables de la science amènent tant de gens à déduire de faits connus des principes moins connus et plus que contestables, il serait utile de refaire souvent devant les masses la démonstration de l'intervention possible de Dieu dans le jeu des lois de la nature.

Ça vaudrait mieux pour la lumière et la gouverne des foules humaines que la série d'illustrations risquées et d'articles moins que sûrs, dont trop souvent la grande presse sensationnelle nous afflige.

* * *

Car enfin, ne cessons pas de le répéter, ce n'est pas la science, si puissante qu'elle soit ou qu'elle devienne jamais, qui nous dira le secret des relations mystérieuses de Dieu avec l'homme.

La question de nos origines et celle de nos destinées, aux yeux de la pure raison et de la science qui est son mode d'action, resteront à jamais impénétrables.

Il faut à l'homme pour l'éclairer dans ses voies la lumière de la foi, c'est-à-dire le Verbe de Dieu parlant à ses créatures, ou encore, la révélation positive.

* * *

Cette lumière de la foi, qui seule éclaire parfaitement tout homme venu en ce monde, indique le chemin à prendre pour aller vers Dieu et vers son ciel.

Heureuses les âmes donc qui vivent de la foi. Ce sont celles des justes. *Justus ex fide vivit!*

C'est de la foi que vivait aussi la petite Sœur Marie de l'Incarna-

tion, des Sœurs de la Sainte-Famille, qui est partie pour une rive meilleure tout juste le dimanche des Rameaux, 27 mars, le jour où l'Eglise rappelle le triomphe, au milieu des palmes et des rameaux verdoyants, de Jésus entrant à Jérusalem.

Dans le monde elle s'appelait Marie-Marguerite Simonneau, de la paroisse de l'Avenir. A trente ans, sa course dans la vie est déjà terminée. Sa dernière étape de six ans, en communauté, l'avait préparée à faire heureusement à Dieu le sacrifice de sa vie.

Le souvenir de son humilité et de sa régularité restera pour ses sœurs un stimulant à bien vivre.

* * *

Au moment où les journaux annoncent la nomination au poste important de secrétaire du conclave futur de Mgr Gasparri, il me vient à l'esprit de signaler à l'attention de mes lecteurs la remarquable figure de ce prélat sympathique que quelques étudiants de l'Ecole des Carmes ont bien connu en 1896.

Mgr Gasparri est très estimé par les étudiants de théologie morale. Ses précieux ouvrages sur le mariage, l'ordre et la sainte Eucharistie font autorité.

Il était alors à écrire, je pense, son traité sur l'Eucharistie, et il professait le droit canonique à la Faculté catholique de Paris.

A l'avance, on se figure les grands hommes, les hommes à réputation universelle, comme entourés de je ne sais quelle auréole. On se demande si on aura la force de leur parler.

Mgr Gasparri tranchait vite la difficulté avec ceux qui l'approchaient. Comme tant d'autres illustres professeurs des écoles catholiques, il était la simplicité même et l'affabilité personnifiée.

Que de fois je l'ai vu marchant tout seul dans les vastes jardins des Carmes (les jardins du massacre des Carmes à la Révolution française), murmurant les psaumes de son bréviaire, ou discutant dans sa tête pensive quelque formule neuve et claire pour exposer sa science canonique ! Son œil noir se fixait sur l'interlocuteur qui lui

arrivait, ses lèvres s'agitaient pour sourire cependant qu'elles laissaient passer : « *Buon giorno, come va ?* »

Ce savant était un bon prêtre, c'est dire un modeste qui ne croyait pas nécessaire de mettre sa dignité à distance de tous ceux qui lui parlaient. Et sa dignité n'y perdait rien.

Aujourd'hui qu'il monte, qu'il est déjà archevêque, qu'il devient secrétaire du conclave et qu'il s'avance vers le cardinalat, je suis bien certain qu'il n'est pas plus fier ni plus distant.

D'ailleurs comment un disciple du Christ Jésus pourrait-il, si sa fol est éclairée, n'être pas modeste ? Il n'y a que les pharisiens trop petits qui pensent à se monter sur leurs ergots.

Jésus-Christ s'est fait si humble et si doux dans sa vie et dans son apostolat, et surtout dans sa passion et dans sa mort.

* * *

La Semaine Sainte, la dernière de mars, s'est pieusement passée à Sherbrooke. Mgr LaRocque a pu présider presque toutes les cérémonies. Sa Grandeur a officié elle-même le Jeudi Saint, le Vendredi Saint et le Dimanche de Pâques. Le Samedi Saint Monseigneur assistait, paré, au trône.

* * *

Par un mandement en date du 25 février, Mgr l'évêque de Sherbrooke a communiqué à ses fidèles le *Motu proprio* de S. S. Pie X sur l'action sociale chrétienne. Monseigneur fixait en même temps la retraite pastorale de l'été prochain à la semaine du 15 août ; et il donnait à son clergé l'itinéraire de la visite pastorale pour 1904, le voici :


Saint-Rosaire — <i>Sawyerville</i>	23, 24	mai
Sainte-Famille — <i>Newport</i>	24, 25	“
Saint-Pierre — <i>Ditton</i>	25, 26, 27	“
Décoll. S.-J.-B. — <i>Emberton</i>	27, 28	“
N.-D. des Bois — <i>Chesham</i>	28, 29	“
Saint-Augustin — <i>Woburn</i>	29, 30	“

Sainte-Agnès — <i>Ditchfield</i>	30, 31, 1 juin
Saint-Hubert — <i>Spalding</i>	1, 2 “
Sainte-Cécile — <i>Whitton</i>	2, 3 “
Saint-Zénon — <i>Piopolis</i>	3, 4 “
Saint-Léon — <i>Marston</i>	4, 5 “
Saint-Paul — <i>Scotstown</i>	5, 6 “
Saint-Raphaël — <i>Bury</i>	6, 7 “
Saint-Camille — <i>Cookshire</i>	7, 8 “
Sainte-Suzanne — <i>Stanhope</i>	8, 9 “
Saint-Herménégilde — <i>Barford</i>	9, 10, 11 “
Saint-Venant — <i>Hereford</i>	11, 12 “
Saint-Malo — <i>Auckland</i>	12, 13 “
Sainte-Hedwige — <i>Clifton</i>	13, 14, 15 “
Saint-Edmond — <i>Coaticook</i>	15, 16, 17 “
Saint-Thomas — <i>Compton</i>	17, 18 “
Saint-Wilfrid — <i>Barnston</i>	18, 19 “

LE NOUVELLISTE SHERBROOKIEN.

7 avril 1904.

CHRONIQUE

 Nous permettra de commencer cette chronique par un mot du pape sur la prédication. Nos lecteurs y trouveront un précieux élément pour la justesse de leurs appréciations, parfois si mal fondées.

Le Saint-Père recevait au Vatican les quatre-vingts professeurs du séminaire romain de l'Apollinaire, qui comprend une faculté de théologie, une faculté de droit canonique, des cours supérieurs de littérature, un collège ouvert aux élèves laïques aussi bien qu'aux ecclésiastiques, et une école professionnelle.

Pie X s'arrêta au milieu des professeurs, et s'exprima tout d'abord en ces termes :

« J'accueille avec bonheur votre hommage, messieurs, et je vous félicite du dévouement que vous apportez à l'accomplissement d'une

tâche pour laquelle vous ne recevez qu'un bien faible salaire... — »

« La seule recommandation que je vous adresserai, sera d'inspirer à vos élèves l'amour de Dieu et de la vertu ; de manière à en faire de ces bons prêtres, de ces prêtres simples dans leurs discours, dont nous avons un si grand besoin ; de manière à en faire de ces bons catholiques, de ces pieux fidèles instruits de leur catéchisme et empressés à seconder le zèle apostolique de leurs pasteurs. »

Ayant dit ces mots, le Souverain-Pontife daigna, selon la coutume, passer devant les professeurs, leur donnant à chacun sa main à baiser avec un sourire dont la grâce tenait lieu de discours.

Tout à coup, entendant nommer Mgr Bartolini, *professeur d'éloquence sacrée* :

« Ah ! Monseigneur, s'écria Pie X, apprenez, je vous en conjure, à vos jeunes gens à faire le catéchisme. Un panégyrique de temps à un autre, je le veux bien. — Mais le catéchisme ! le catéchisme ! ... Tout est là ! »

Avons-nous bien entendu ? Le catéchisme... Tout est là....

Cette direction s'adresse à tous les prédicateurs. Les prêtres savent au reste que c'est la recommandation constante de l'Eglise, de ses saints Pères, de ses conciles.

Mais cette direction s'adresse aussi à tous les laïques, quelque soit leur degré d'instruction. Qu'ils l'acceptent et qu'ils en fassent le critérium de leurs jugements.

Le pape sait ce qu'il leur convient. Et il dit, il s'écrie que c'est le catéchisme.

— En lisant le *Motu proprio* de Sa Sainteté le Pape Pie X sur la restauration de la musique sacrée, plusieurs prêtres et laïques, se sont posé plus d'une question. Nous en avons la preuve dans les demandes d'informations et les consultations qui ont été adressées à notre journal. Des voix autorisées se feront sans doute entendre... et les explications sollicitées seront données... Il ne nous appartient nullement de devancer ceux qui seuls ont le droit de parler avec

compétence et autorité, c'est-à-dire les experts et les ordinaires des différents lieux

Mais nous ne préjugeons rien, en reproduisant ici les lignes suivantes du *Bulletin religieux* de Rouen. Et, peut-être, nos correspondants y trouveront-ils au moins quelques éléments de solution à leurs doutes.

« Les récentes directions de Pie X n'ont point proscrit, ainsi que d'aucuns se l'imaginent, toute musique de nos églises. Elles ont défini ou précisé quel genre de musique on pouvait appeler religieuse ; elles ont banni un très grand nombre de compositions modernes sans plété, aux formules profanes ou théâtrales ; elles ont recommandé, avec le plain-chant qui peut suffire et qu'on doit perfectionner le plus possible, la polyphonie palestrinienne ; mais elles n'ont supprimé, pourvu qu'ils soient de bon style, ni les motets, ni les cantiques, ni les chants de nos cantiques, ni les chants de nos confréries, de nos exercices de plété, de nos mois de Marie, etc. On y pourra donc entendre encore, à l'occasion, en-dehors des cérémonies liturgiques, de grandes œuvres musicales et religieuses où l'art est évidemment mis au service de la prière et que l'admiration universelle a consacrées. Occasions précieuses, car il faut pour cela des ressources qu'on trouve bien rarement réunies ».

— M. l'abbé Georges Dugas nous envoie l'appréciation suivante d'un livre que nous recommandions dans notre dernière chronique :

« J'achève de lire la vie de Mgr Grandin. Ce saint évêque qui sur la terre avait le don des larmes, garde dans le ciel le don de les faire couler chez ceux qui entendent parler de ses vertus. Impossible de lire cette vie sans pleurer. Oh que ce livre est édifiant ! Celui qui l'a écrit a fait une œuvre qui portera d'heureux fruits. Je souhaite ardemment que cette vie soit connue, afin de raviver partout le zèle pour l'œuvre de la propagation de la foi. En parcourant ces pages, on se demande s'il est possible de refuser quelque chose à ces hommes de Dieu qui donnent si généreusement leur vie pour sauver les âmes des pauvres sauvages. »

« On pourrait appliquer à ce saint évêque la légende symbolique du pape actuellement régnant : *Ignis ardens*. Oui il a brûlé d'amour pour les âmes de ses chers sauvages. Nous qui avons eu le bonheur

et l'honneur de connaître intimement Mgr Grandin, nous pouvons affirmer qu'il n'y a rien d'exagéré dans le tribut d'éloges décernés à sa mémoire. »

— Les journaux annoncent le départ pour Rome de deux médecins de notre université, les docteurs Desjardins et Daigle.

Ils prendront part à un congrès de médecins catholiques qui doit se tenir dans la Ville Éternelle.

Ce projet a rencontré partout l'accueil le plus favorable et de précieux encouragements ce sera un véritable congrès international. On peut en attendre les meilleurs résultats, spécialement au point de vue de l'étude des questions médico-physiologiques qui ont des affinités avec les doctrines catholiques.

CORRESPONDANCE DES ETATS-UNIS

Troy, N. Y., mars 1904.



L'ARCHIDIOCÈSE de New York vient de recevoir un évêque auxiliaire dans la personne du Rév. Thomas Cusack, supérieur de l'*Apostolate Mission Band* (1). Cette élection par le Souverain-Pontife n'a pas été sans causer une très grande surprise, car l'élu n'avait jamais été mentionné comme susceptible de cette haute position. Elle n'est pas cependant sans refléter l'idée de Pie X, qui est avant tout de réinstaller toutes choses dans le Christ, par l'entremise d'apôtres dévorés de zèle pour la maison de Dieu.

Né en 1861, ordonné prêtre à Troy en 1885, le nouvel évêque-missionnaire a consacré jusqu'ici ses dix-neuf ans de sacerdoce à la seule cause de l'Évangile, au « parti du Christ » comme dit le pape ; il n'a trempé ni dans l'américanisme, ni dans le libéralisme, ni dans aucun autre *isme* du même genre. Il s'est contenté d'être le *miles Christi* dans toute la force de ce simple mot.

(1) Société de missionnaires séculiers chargés de prêcher des missions aux non-catholiques du diocèse de New York.

— Il se fait en ce moment une très vigoureuse campagne contre le mormonisme. Il est même question de choisir un jour où, dans toutes les chaires protestantes des Etats-Unis, retentiront simultanément des séries d'anathèmes contre cette secte polygamiste. Ceci est fort bien et part d'un bon naturel ; l'on oublie seulement que le divorce est un mal absolument pareil au mormonisme et que, logiquement parlant, un ministre qui reconnaît la légitimité du divorce n'a pas le droit de prohiber les coutumes de la petite Eglise de l'Etat de l'Utah.

— Mgr Quigley, archevêque de Chicago, vient de commencer l'érection d'un séminaire diocésain. Au prix de \$260,000 il a acheté 163 acres de terre avoisinant la ville épiscopale. Cela portera à sept le nombre des séminaires de théologie aux Etats-Unis. Jusqu'à présent Baltimore, Boston, New York, Saint-Paul, Rochester et Niagara étaient seuls à jouir de ce privilège. J'apprends aussi qu'à San Francisco, très prochainement, une maison du même genre sera ouverte et sera mise sous la direction des prêtres de Saint-Sulpice. Celle de Chicago sera sous la gouverne de prêtres diocésains.

— Pour n'en pas perdre l'habitude, je cite la conversion au catholicisme du Rév. Charles Schultz, qui vient d'avoir lieu à Milwaukee. Encore un luthérien qui s'aperçoit qu'une religion devant nécessairement avoir une base divine, il est préférable de suivre la religion du Christ-Dieu que la secte d'un moine apostat.

— L'Université catholique de Washington vient de créer une chaire de littérature allemande. A coup sûr la langue de Goethe, de Schiller, de Goerres et de Mœhler méritait cet honneur. Celle de Corneille, de Racine, de Bossuet et de Lacordaire aura sans doute son tour bientôt ?

— Encore deux de nos évêques viennent de disparaître de la scène du monde pour aller recevoir leur récompense des mains du Christ. Mgr Antoine Durier, des Natchez, en Louisiane, est mort

le 29 février. Il était né à Saint-Bonnet-des-Quarts, en France, le 3 janvier 1833. Mgr Louis Fink, de Leavenworth, en Kansas, est décédé le 17 mars. Il était né à Triftersberg, en Bavière, le 12 juillet 1834. Il appartenait à l'ordre des Bénédictins.

— Un Congrès Eucharistique aura lieu à New York les 4, 5, et 6 du mois d'octobre prochain. Chaque diocèse des Etats-Unis sera représenté à ce solennel hommage à la gloire de l'Hôte Divin de nos tabernacles. Les sessions auront lieu dans le *Cathedral College*, situé sur l'avenue Madison.

— L'on peut différer d'opinion sur la valeur plus ou moins grande de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, mais l'on ne peut s'empêcher d'admirer sa merveilleuse vitalité. Ils sont maintenant 105,000 chevaliers, comptant parmi eux des Jésuites, comme le Père Henri Van Renslaer, des Dominicains, comme le Père Thuente, des Paulistes, comme le Père Doyle, et des prêtres séculiers au nombre de 184. Comme agréable surprise et comme don de joyeux avènement, ils viennent de remettre un chèque de 50,000 dollars au recteur de l'Université Catholique de Washington afin de fonder une chaire d'histoire ecclésiastique. Et ceci mérite d'être cité — afin d'être imité par d'autres associations.

— Le Rév. William Stang, curé de l'église Saint-Edouard, à Providence, R. I., vient d'être élu évêque du nouveau diocèse de Fall River. Le Dr Stang est né en Allemagne, en 1854. Ordonné prêtre à l'Université de Louvain (Belgique) en 1878, il vint aux Etats-Unis peu de temps après et fut nommé vicaire à la cathédrale de Providence. En 1895 il fut désigné comme vice-recteur de l'Université de Louvain et il remplit cette charge durant trois ans. Au bout de ce temps, il revint en Amérique et organisa lui aussi, comme Mgr Cusack, une société séculière et diocésaine de missionnaires. On indique le 24 avril comme date probable de la consécration du nouvel évêque.

HENRI BAYARD.

AVIS AU CLERGE

JEUDI, le 21 avril, aura lieu, dans l'église paroissiale de Sainte-Anne-de-Bellevue, le service anniversaire de feu le chanoine G.-F.-O. Chevrefils, de son vivant curé de cette paroisse.

Messieurs les membres du clergé sont invités à assister à ce service.

Le service anniversaire de M. l'abbé J.-D. Dupont, ancien curé de Saint-Paul-de-Jollette, sera chanté à Saint-Paul, dans l'église paroissiale, jeudi prochain, le 21 du courant, à 9 heures du matin.

Messieurs les membres du clergé sont priés d'y assister.

AUX PRIERES

Sœur Marie-Angélique, née Flavie Demers, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Marie de Bethléem, née Marie-Delmina Simard, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Vancouver.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 24 avril

Messe du PATRONAGE DE S. JOSEPH, double de 2^e cl. ; mém. de S. Fidèle et du III^e dim. ; préf. de Pâques ; dernier Ev. du dim. — Aux Vêpres de S. MARC, double de 2^e cl. ; mém. du Patronage et de S. Fidèle seulement.

Lundi, le 25 avril

Fête de S. Marc ; procession des Rogations avec litanies des saints : messe du lundi des Rogations, sans *Gloria* ni *Credo* ; 2^e or. *Concede nos*, 3^e pour l'Eglise ou le pape (dans les églises où il n'y a pas d'autre messe, 2^e or. de S. Marc, 3^e *Concede nos*) ; préf. de Pâques.